



SOLIDAIRES RATP

31 rue de la Grange-aux-belles

75010 Paris

Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07

www.solidaires-grouperatp.org

SECTION Eden Guard

Août 2020

MAÎTRE-CHIEN BOISSIERE : ALERTE DANGER GRAVE ET IMMINENT

Les élus du Comité Social et Economique de Eden Guard (CSE) ont déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent pour dénoncer les conditions de travail du maître-chien de la station Boissière et obliger l'entreprise et son client, la RATP, à des améliorations significatives.

Un débarras, un cagibi en guise de poste de travail, de repos et de réfectoire

Voilà ce que la RATP a généreusement octroyé au Maître-Chien de la station Boissière de la ligne 6 du métro pour qu'il puisse se reposer pendant ses longues vacances. Voilà ce que la direction de Eden Guard a consenti pour obtenir le marché proposé par son puissant donneur d'ordre. Et voilà exactement ce que les élus du CSE ont dénoncé en posant, le 6 août 2020, une alerte pour danger grave et imminent auprès de la direction. L'inspection du travail a été informée simultanément.

A la station Boissière, le maître-chien est obligé de prendre son repos au milieu des sacs de sel pour l'hiver, des affiches périmées, des boîtiers électriques de la station et dans un local crasseux, sans aération, insalubre.

Pourtant, la RATP, c'est plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaire et 131 millions d'euros de résultat net selon l'arrêté des comptes de mars 2020.

Le travail de Maître-chien est difficile, fatiguant et risqué. Nous obliger à faire ce travail dans les conditions indignes que nous avons découvertes est inadmissible.

Etre aussi riche et ne rien proposer de mieux au maître-chien pour se reposer qu'un cagibi, une « resserre », comment appeler cela ? Un seul mot vient à l'esprit : mépris.



Le Danger Grave et Imminent, l'outil indispensable pour protéger les salarié-es

Les élus du CSE, aidés et soutenus par le syndicat SOLIDAIRES RATP, ont donc contraint la direction à une enquête commune de la situation, dont les résultats ont été envoyés à l'inspection du travail. Au terme de cette enquête, les élus préconisent que soient fournis aux agents de cette station :

- Un local de repos digne de ce nom ;
- Une Protection Travailleur Isolé ;
- Une fontaine d'eau fraîche ;
- Les clefs d'accès aux sanitaires et au coin cuisine de la station ;
- Du matériel de nettoyage anti-covid pour surfaces.

*Rien d'exorbitant, rien d'impossible.
Juste des conditions de travail correctes.
Et le respect de la dignité humaine.*